

Communiqué de presse  
pour diffusion immédiate



## **Adoption du budget 2026 de la MRC de Kamouraska**

**10 février 2026** - Le conseil de la MRC de Kamouraska a adopté, lors de la séance du 10 décembre dernier, un budget équilibré totalisant 9 678 753 \$ pour l'année 2026. L'adoption du budget a été exceptionnellement repoussée en raison du processus électoral à la préfecture, dont l'issue a été confirmée le 3 novembre.

Conformément aux dispositions prévues par la loi, les MRC peuvent, en contexte électoral, reporter l'adoption de leur budget afin d'assurer une gouvernance pleinement en place.

### **Des ajustements budgétaires liés aux services à la population**

Les principales variations du budget 2026 s'expliquent notamment par une augmentation importante des coûts liés au transport adapté et au transport collectif, des services essentiels qui doivent désormais être financés à leur pleine hauteur. Cette réalité entraîne une pression accrue sur les finances municipales, à laquelle la MRC a dû s'adapter.

De plus, la gestion des écocentres a été déléguée à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska (RIGMRK), ce qui modifie la structure de certaines dépenses et responsabilités administratives pour l'année à venir.

### **Fusion municipale**

Certaines dépenses ont également été ajustées à la suite de la fusion des municipalités de Saint-Onésime-d'Ixworth et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avec la Ville de La Pocatière. Cette réorganisation entraîne une redistribution de certaines contributions et services, influençant à son tour la planification financière de la MRC.

### **Fonds régions et ruralité et transferts gouvernementaux**

L'année 2026 marque également un tournant important dans la gestion du Fonds régions et ruralité (FRR). Les nouvelles règles du volet 2, imposées par le gouvernement provincial, viennent limiter certains usages auparavant permis, notamment pour le fonctionnement des services d'aménagement du territoire et du développement.

En contrepartie, la MRC pourra compter sur une nouvelle enveloppe budgétaire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation grâce au Fonds régions et ruralité – Volet 3 Vitalisation.

Ce financement permettra d'élaborer et de mettre en œuvre une vision territoriale concertée ainsi que des priorités d'intervention définies, et ce, en collaboration avec les municipalités du Kamouraska, au bénéfice de la vitalité du territoire.

À l'inverse, les enveloppes de la Société d'habitation du Québec liées aux programmes RénoRégion et Adaptation de domicile connaissent une diminution marquée à la suite des compressions annoncées par le gouvernement provincial.

### **Une année de transition et de continuité**

L'année 2026 s'annonce donc comme une période de transition au sein du conseil de la MRC, marquée par l'arrivée de plusieurs nouveaux maires et mairesses ainsi que d'une nouvelle préfecture.

*« Le budget 2026 représente un exercice d'équilibre réalisé grâce à une grande collaboration entre nos 15 élus du Kamouraska. Alors que les coûts augmentent de partout, les élus, avec l'aide précieuse de nos employés, ont fait un travail exceptionnel afin d'arriver à un budget qui priorise la stabilité financière tout en préservant les services essentiels à notre population et à nos 15 municipalités. » - Nancy Dubé, préfète élue de la MRC de Kamouraska.*

Dans ce contexte, l'organisation maintient sa volonté d'assurer des augmentations budgétaires supportables pour la région, tout en répondant à des obligations croissantes. La quote-part municipale pour l'année 2026 augmentera de 4,77 %, une hausse principalement attribuable au financement complet du transport collectif et du transport adapté.

-30-

### **Relations de presse :**

Félix Garon

Conseiller aux communications, MRC de Kamouraska

418 492-1660, poste 253/[fggaron@mrckamouraska.com](mailto:fggaron@mrckamouraska.com)